

1188 Gimel, le 1<sup>er</sup> décembre 2010

**MUNICIPALITE  
DE  
GIMEL**

Tél. 021/828.00.80  
Fax 021/828.00.81  
E-mail : [greffe@gimel.ch](mailto:greffe@gimel.ch)

**PREAVIS MUNICIPAL No 7-2010**

**Présenté au Conseil Communal de Gimel, en sa séance du 10 décembre 2010**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères,  
Messieurs les Conseillers,

Lors de la séance du Conseil Communal du 25 juin 2009, MM. Bussard, Mme S. Varonier-Mischler, MM. F. Imhof, G. Pittet, J.F. Jacot ont déposé une motion dont la teneur était la suivante :

**Nous chargeons la Municipalité de Gimel d'établir une étude pour donner les grands axes possibles sur la rénovation ou réaffectation de l'Hôtel de l'Union, en tenant compte des aspects touristiques, des activités régionales et du bassin de population. Cette demande a pour but de valoriser la cohérence de la gestion et l'évolution du patrimoine communal.**

La Municipalité a donc l'honneur de déposer sa réponse sous forme d'une étude entreprise par le Bureau d'architecture Jean-Paul Crausaz à Lausanne, bureau mandaté suite au dépôt de cette motion.

Cette étude comporte 9 points à savoir :

1. Préambule
2. Contexte général
3. Contexte local
4. Caractéristiques de l'hôtel
5. Constat de l'état du bâtiment
6. Concepts d'aménagements intérieurs
7. Développement de la réflexion No 3
8. Intervention par étapes
9. Conclusion

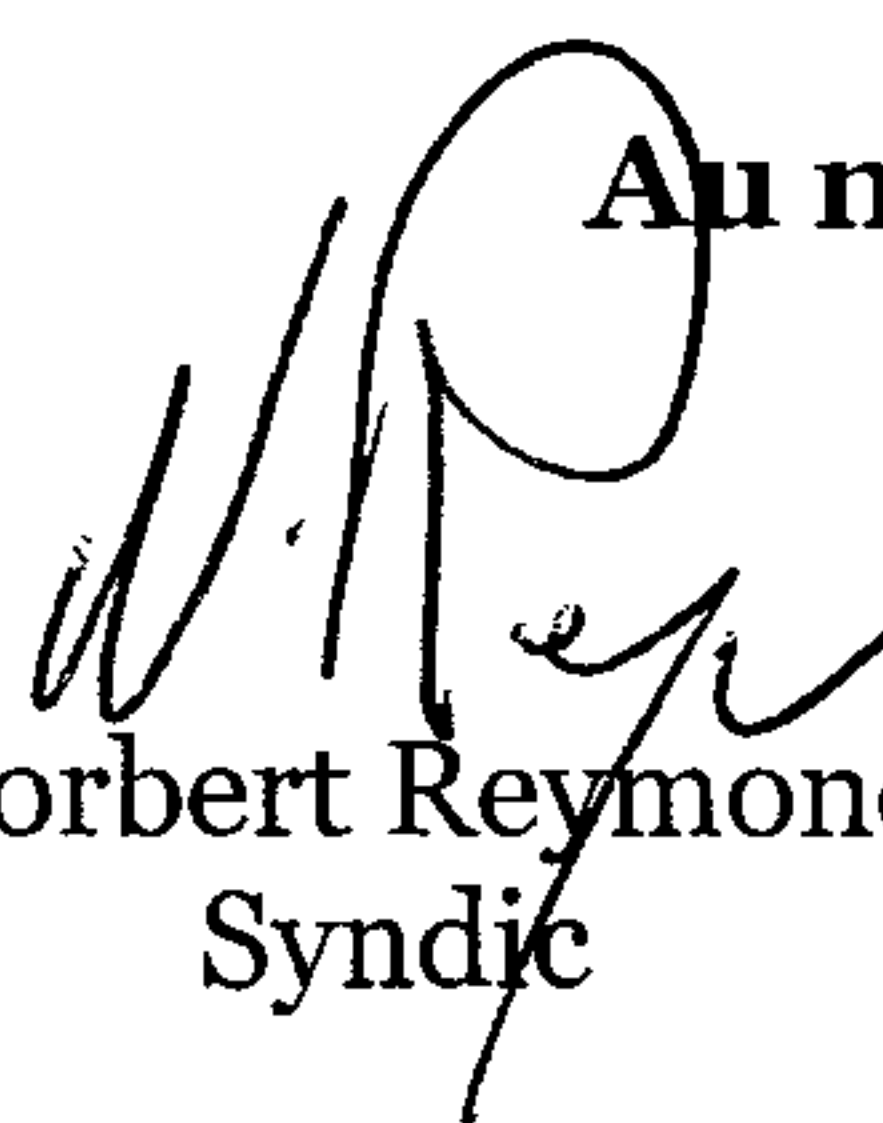
Ce document examine et commente 3 réflexions d'aménagements avec des interventions en plusieurs étapes.

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs :

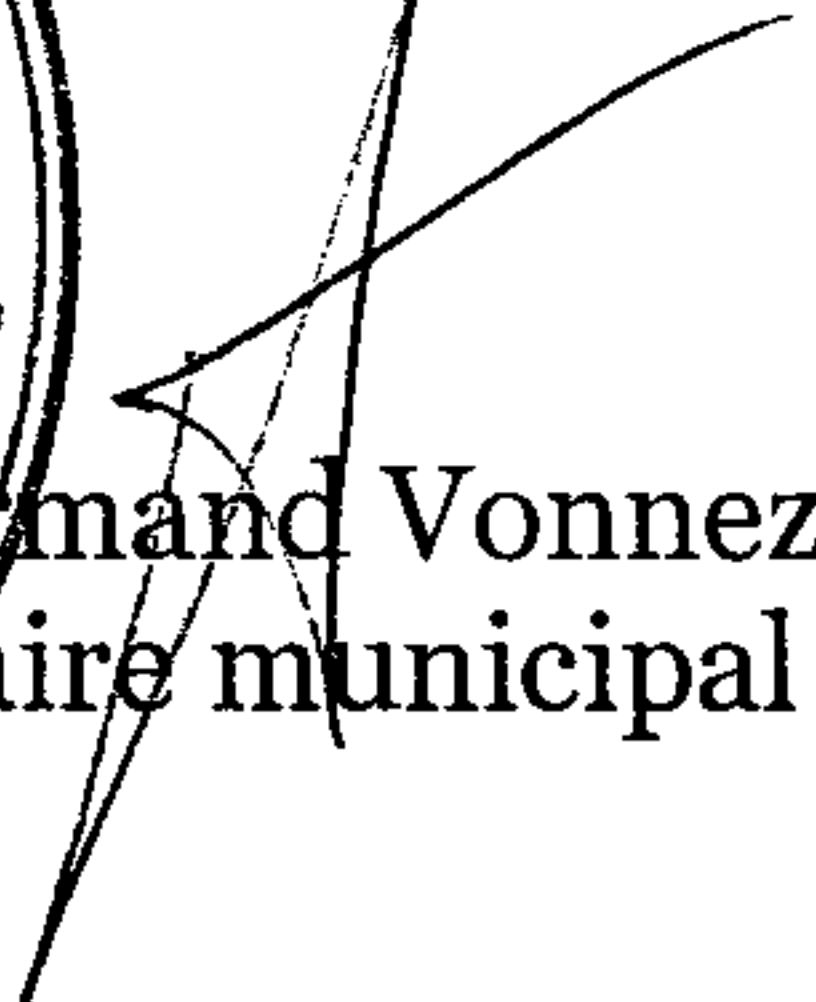

- De désigner une commission afin de valider l'étude demandée par la Municipalité au Bureau d'architecture Jean-Paul Crausaz à Lausanne suite au dépôt de la motion de MM/MME BUSSARD & CONSORTS

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 30 novembre 2010.

**Au nom de la Municipalité :**



Norbert Reymond  
Syndic



Armand Vonnez  
Secrétaire municipal adjoint